



20 Rue Mathieu de la Drôme 26100 ROMANS SUR ISERE
04 75 70 71 38 70 / 06 08 61 71 50
romans@immo-futur.fr www.immo-futur.fr

TARIF DES PRESTATIONS

Transactions

Honoraires à la charge du vendeur

De 0 à 50 000 € : Forfait de 5000€

De 50 001€ à 100 000 € : 8 % du montant TTC de la vente

De 100 001 € à 200 000€ : 7 % du montant TTC de la vente

De 200 001 € à 300 000€ : 6 % du montant TTC de la vente

Au-delà de 300 001€ : 5 % du montant TTC de la vente

Ces tarifs pourront varier, en accord avec le mandat, en fonction des difficultés particulières (éloignement, vétusté, prix estimé trop élevé, etc ...) dans la limite de 5% du prix de vente initial

Gestion locative

- Nos honoraires sont fixés à 6% Hors Taxes du quittancement, soit 7.20 % TTC.
- Nos honoraires sont fixés à 5% Hors Taxes du quittancement soit 6% TTC à partir du 2^{ème} lot.

Honoraires de location

À charge de chacune des parties : (Propriétaire / locataire) : 50% du loyer mensuel CC dont :

- **Visite/constitution du dossier/rédaction du bail** : 25% du loyer mensuel (*Dans la limite de 8€ ttc / m² de surface habitable*)
- **Etat des lieux** : 25% du loyer mensuel (*Dans la limite de 3 € ttc / m² de surface habitable*)

Nos tarifs sont applicables à compter du 1^{er} avril 2017

Tous les modèles de mandats sont consultables à l'intérieur